



LA MAIRIE RECRUTE

Un animateur périscolaire et extrascolaire (H/F)

Villejust, commune de 2558 habitants, située dans la grande couronne de la Région Ile-de-France et dans le Nord-Ouest de l'Essonne, membre de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

La commune dispose d'un haut potentiel financier par habitant qui lui permet de développer de nombreux projets.

MISSIONS

L'animateur, sous la direction du responsable de l'ALSH, conçoit, organise et anime des activités éducatives, culturelles et ludiques adaptées au public accueilli. Il/elle encadre les participants, veille à leur sécurité physique et morale et favorise leur participation, leur expression ainsi que leur socialisation. Il/elle contribue à la mise en œuvre du projet pédagogique, participe à la gestion du matériel et à l'organisation des temps de vie quotidienne, et veille au respect des règles de la structure afin de garantir un environnement sécurisé, dynamique et bienveillant.

ACTIVITES

Activités principales

- Encadrer les enfants d'âge maternel et élémentaire (3/12 ans) durant les accueils périscolaires, les mercredis et les vacances scolaires.
- Assurer le développement et la sécurité physique, psychologique et affective de l'enfant
- Joue avec, fait jouer, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes et besoins des enfants.
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique et des projets d'activités (planifier, organiser et évaluer).
- Proposer des projets d'activités innovants et diversifiés.
- Participer activement aux réunions d'équipe.
- Participer à des actions de formation.
- Ranger et nettoyer les structures accueillant le public. Cela passe par un travail quotidien des accueils pour faciliter le travail des agents de service :
 - o Rangerment des salles (balayer si besoin et laver les tables)
 - o Rangerment du goûter (mettre en route et vider le lave-vaisselle)
 - o Tirer les chasses d'eau à la fin de chaque accueil

Activités ponctuelles

- Il s'implique dans les projets et événements mis en place par la municipalité.

Responsabilités spécifiques au poste

- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil. Eco-responsabilité
- L'animateur a une attitude exemplaire auprès du public

Relations fonctionnelles, liens transversaux, activités en partenariat

- Assurer les relations avec les familles
- Participer à des actions favorisant la participation des familles : portes ouvertes, petit déjeuner événement festif ou projet d'activité, invitation.
- Développer des projets en partenariat (services municipaux, associations, écoles).



Compétences / Connaissances / Qualités requises

- Connaissance et application de la législation en vigueur
- Aptitudes relationnelles développées, capacités d'écoute et communication
- Capacité à travailler en partenariat et en transversalité ; aptitude au travail d'équipe
- Disponibilité, aptitude à s'adapter aux impératifs d'évolution des services
- Autonomie et sens de l'organisation
- Rigueur et sens des responsabilités
- Discrétion et secret professionnel primordial
- Bonne maîtrise du français (orthographe, grammaire)

Condition d'exercice

- Agent de catégorie C
- Titulaire du BAFA
- Temps de travail annualisé
- Prise de congé pendant les périodes de vacances scolaires sauf en cas de besoin de service
- Amplitude horaire de travail possible : entre 7h00 et 19h00
- Participation à certains événements de la ville durant l'année
- Impératifs liés à l'accueil du public
- Polyvalence entre le secteur maternel, élémentaire

Poste à temps complet à pourvoir dès le 1^{er} septembre 2026.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé à
rh@villejust.fr ou par courrier à :
Monsieur le Maire, 6, Rue de la Mairie 91140 VILLEJUST